

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Zones rurales

Question écrite n° 4104

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la peche sur l'opportunite de mettre en place un fonds de gestion de l'espace et des territoires. Ce fonds aurait pour objet de garantir la perennite des entreprises agricoles qui font le choix d'utiliser largement l'espace ou de valoriser les espaces ruraux fragiles. Il aurait pour mission, par le biais d'une remuneration adaptee, de conforter les productions dans les zones a faible densite et d'inciter a la desintensification dans les zones a forte densite. L'enveloppe pourrait faire l'objet d'une repartition par departements, ou elle serait geree par des commissions mixtes. Les attributions de ces commissions consisteraient a fixer les priorites departementales, a etablir des contrats avec les agriculteurs ou leurs organisations et a assurer le suivi de ces contrats. Ce fonds pourrait etre alimente par les fonds structurels europeens et par le budget de l'Etat, au titre des mesures d'accompagnement de la reforme de la PAC. Il pourrait en outre etre finance par les consommateurs, sous la forme d'un relevement modique du taux de TVA sur les produits alimentaires. Il lui demande de lui faire savoir les mesures qu'il entend prendre en vue de contribuer a l'objectif vise par cette proposition.

Texte de la réponse

M. le ministre de l'agriculture et de la peche note avec grand interet la proposition de M. Jean-Claude Lenoir de creation d'un fonds de gestion de l'espace et des territoires. La mise en place d'un tel fonds necessite une reflexion tres approfondie et le ministre ne peut se prononcer pour l'instant sur l'opportunite et la realisation d'un tel instrument, dont le principe est d'ailleurs examine par un des groupes de travail (no 3 environnement de l'exploitation agricole) mis en place par le Premier ministre. M. le ministre rappelle par ailleurs a M. Jean-Claude Lenoir l'intention du Gouvernement de reunir des la fin de l'annee un comite interministeriel de developpement et d'amenagement rural, pour lequel un certain nombre de propositions seront presentees en faveur, en autres, de la gestion de l'espace et des territoires.

Données clés

Auteur : M. Lenoir Jean-Claude

 $\textbf{Circonscription}: \text{-}\ \mathsf{RL}$

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4104

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2062 **Réponse publiée le :** 20 septembre 1993, page 3056